

Conseil Communautaire de la Communauté de communes Coteaux et Vallées des Luys

Procès-verbal du jeudi 11 avril 2024 à 20h30 à Castaignos-Souslens

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Coteaux et Vallées des Luys s'est réuni le jeudi 11 avril 2024 à 20h30 sous la présidence de Christine FOURNADET, La Présidente, en présence de tous les élus.

Nombre de conseillers élus: 31

Nombre de conseillers présents: 27

Nombre de conseillers représentés: 4

Nombre de conseillers absents: 0

Secrétaire de Séance : Patrick Dessa

Membres présents : M. DALAINE, Madame FOURNADET, M. LABORDE, Mme LASSALLE, M. DULAYET, Mme BERGEZ, M. GARBAY, M. CASSIAU, M. CAZENAVE, M. CRABOS, M. DESSA, M. DOMARLE, M. DUFOURCQ, Mme DUPRAT, M. GODDE, M. GRAZIANI, M. GUICHENEUY, M. HAURAT, Mme HILLOTTE, M. HOURTIN, Mme LAPOS, M. LARROUTURE, M. LUBET, M. NOUGARO, M. NOVEMBRE, M. ROHFRIETSCH, M. TOULOUSE

Procurations : Odile ELOY TRAN VAN CHUOI, Sandrine GAILLACQ, Joëlle LAGOUARDETTE, Karen RICARRERE

Ouverture de séance

Dossiers présentés :

- Point 1 -DEL20240411-001 PISCINE Approbation du budget primitif 2024
- Point 2 -DEL20240411-002 Piscine - Création emplois saisonniers 2024
- Point 3 -DEL20240411-003 PREHISTOSITE - Approbation du budget primitif 2024
- Point 4 -DEL20240411-004 PREHISTOSITE - Suppression emploi de directeur
- Point 5 -DEL20240411-005 PREHISTOSITE - Création emploi de directeur
- Point 6 -DEL20240411-006 PREHISTOSITE - tarifs boutique
- Point 7 -DEL20240411-007 PREHISTOSITE - Ventes d'oeuvres
- Point 8 -DEL20240411-008 PEJ Approbation du budget primitif 2024
- Point 9 -DEL20240411-009 PEJ - Création emplois saisonniers 2024-2025
- Point 10 -DEL20240411-010 PEJ - tarifs ALSH
- Point 11 -DEL20240411-011 PEJ : R7glement intérieur de l'ALSH
- Point 12 -DEL20240411-012 Approbation du budget primitif 2024 – Com com
- Point 13 -DEL20240411-013 BP 2024 - Subvention d'équilibre
- Point 14 -DEL20240411-014 BP 2024 -subventions aux associations de droit privé
- Point 15 -DEL20240411-015 BP 2024 - Vote du taux CFE
- Point 16 -DEL20240411-016 BP 2024 - Vote du taux de taxe d'habitation TH
- Point 17 -DEL20240411-017 BP 2024 - Vote du taux de TFB
- Point 18 -DEL20240411-018 BP 2024 - Vote du taux de TFNB
- Point 19 -DEL20240411-019 BP 2024 - Vote du taux de TEOM
- Point 20 -DEL20240411-020 BP 2024 - Vote du taux de GEMAPI
- Point 21 -DEL20240411-021 BP 2024 -Fongibilité des crédits

Le quorum étant atteint, La Présidente, Christine FOURNADET, ouvre la séance. Le secrétaire de séance désigné étant Patrick DESSA

Monsieur Patrick Dessa, adjoint au maire de Castaignos-Souslens est heureux de pouvoir accueillir à nouveau le conseil communautaire dans cette salle polyvalente qui a longtemps été indisponible car mise à disposition de l'école de Maternelle de Momuy pendant les travaux de cette dernière. Monsieur Dessa fait ensuite un point sur les travaux et projets de sa commune.

En 2023, la commune a terminé les travaux d'assainissement collectif et les administrés peuvent dorénavant s'y raccorder. La commune a quant à elle effectué 6 raccordements et a obtenu une aide dans le cadre du FEC pour ces travaux. Elle a aussi installé un éclairage sur le terrain de pétanque et a créé trois locaux commerciaux qui se développent bien dans ces nouveaux équipements et qui ont recruté.

En 2024, la commune devra effectuer de gros travaux suite à l'effondrement d'un talus, des aides financières ont aussi été sollicitées.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le procès-verbal de la séance du 14 mars 2024.

Budget Primitif 2024 Piscine

DEL20240411-001 - PISCINE Approbation du budget primitif 2024

Chapitres	Désignation Dépenses	Budget Primitif 2023	Réalise 2023	Budget Primitif 2024
011	Charges à caractère général	45 320,00	37 897,55	41 800,00
60611	Eau et assainissement	9 500,00	12 910,13	9 500,00
60612	Energie - Electricité	16 300,00	10 074,43	12 200,00
60624	Produits de traitement	9 500,00	7 028,02	8 700,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 200,00	1 157,02	1 200,00
60631	Fournitures d'entretien	1 050,00	1 955,15	1 050,00
60632	Fournitures de petit équipement -	700,00	308,29	700,00
6064	Fournitures administratives	370,00	315,79	350,00
61358	Autres	800,00	270,00	800,00
615221	Bâtiments publics - doséo	1 200,00	446,48	3 000,00
6156	Maintenance	850,00	496,58	800,00
6161	Multirisques	2 370,00	1 862,40	2 200,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	803,30	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	30,00	11,10	30,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	200,00	0,00	0,00
6288	Autres	250,00	258,86	270,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	33 400,00	33 342,81	35 700,00
6211	Personnel affecté par collectivité de rattachement	29 500,00	29 676,33	31 800,00
6218	Autre personnel extérieur	3 900,00	3 666,48	3 900,00
19-mars-24	Total Général	78 720,00	71 240,36	77 500,00

Chapitres	Désignation Recettes	Budget Primitif 2023	Réalise 2023	Budget Primitif 2024
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	11 800,00	10 271,18	12 110,00
70631	A caractère sportif	9 800,00	7 790,00	9 500,00
7078	Autres marchandises	2 000,00	2 481,18	2 610,00
74	Dotations et participations	63 380,00	63 439,59	59 380,00
744	FCTVA	0,00	59,59	0,00
7473	Départements	1 380,00	1 380,00	1 380,00
74751	GFP de rattachement	62 000,00	62 000,00	58 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 540,00	3 540,30	6 010,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 540,00	3 540,30	6 010,00
19-mars-24	Total Général	78 720,00	77 251,07	77 500,00

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de voter le budget primitif 2024 de la Piscine Communautaire en équilibre à 77 500 euros.

DEL20240411-002 - Piscine - Création emplois saisonniers 2024

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de créer des emplois non permanents du 02 mai 2024 et jusqu'au 31 août 2024, pour faire face aux besoins saisonniers de la Piscine. Il s'agit d'un emploi à temps complet de Maître-Nageur Sauveteur, de 3 emplois de caissiers – agent technique à temps non complet, chargés de l'entretien des locaux et de la tenue des caisses et de 4 emplois d'agent technique à temps non complet, chargés de l'entretien des locaux

Budget Primitif 2024 PréhistoSite

DEL20240411-003 - PREHISTOSITE - Approbation du budget primitif 2024

Chapitres	Désignation Dépenses	Budget 2023	Réalise 2023	Budget Primitif 2024
011	Charges à caractère général	85 767,00	85 570,18	88 120,00
60611	Eau et assainissement	900,00	357,75	970,00
60612	Energie - Electricité	9 500,00	11 566,20	9 500,00
60622	Carburants	900,00	1 056,42	900,00
60623	Alimentation	100,00	29,35	100,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	51,81	60,00
60631	Fournitures d'entretien	1 600,00	2 057,85	1 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	6 070,54	6 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	700,00	446,21	500,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 156,02	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	18 000,00	21 311,61	18 000,00
6132	Location immob : sentier + grotte		150,00	250,00
61358	Autres	1 000,00	438,09	500,00
61521	Terrains	6 440,00	6 234,85	7 500,00
615221	Bâtiments publics	2 500,00	888,47	1 950,00
6156	Maintenance	10 300,00	11 357,81	10 300,00
6161	Multirisques	3 500,00	2 288,14	2 600,00
6182	Documentation générale et technique	1 640,00	0,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formati	0,00	1 914,00	2 530,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	358,80	400,00
6227	Frais actes et contentieux - bail emphythéo			2 706,00
6231	Annonces et insertions	4 967,00	4 132,20	4 200,00
6234	Réceptions	2 000,00	1 295,00	1 300,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	4 500,00	4 307,04	5 300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 520,00	1 495,69	1 100,00
6261	Frais d'affranchissement	2 200,00	248,50	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	3 031,83	3 000,00
627	Services bancaires et assimilés	450,00	464,27	450,00
6281	Concours divers (cotisations...)	300,00	293,86	300,00
6288	Autres	2 600,00	2 484,87	3 254,00
63512	Taxes foncières	150,00	83,00	150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	391 205,00	390 901,66	407 400,00
6211	Personnel affecté par collectivité de ratta	376 557,00	373 822,48	389 000,00
6218	Autre personnel extérieur	3 047,00	3 713,58	3 800,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	9 601,00	9 601,28	11 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	1 800,00	2 756,00	2 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	1 008,32	1 200,00
67	Charges spécifiques	400,00	394,50	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	400,00	394,50	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté	51 353,00	51 353,00	34 480
002	Déficit de fonctionnement reporté	51 353,00	51 353,00	34 480
3 avril 2024	Total Général	528 725,00	528 219,34	530 000,00

Chapitres	Désignation Recettes	Budget 2023	Réalise 2023	Budget Primitif 2024
70	Produits des services, domaine et ventes	237 453,00	210 987,58	235 000,00
7062	Redevances & droits des serv. à caractère	169 053,00	152 180,66	173 000,00
7066	Redevances&droits des services à caractè	6 000,00	6 133,00	0,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&en	4 500,00	2 795,82	4 500,00
7082	Commissions encart	3 400,00	4 175,00	4 500,00
70878	par des tiers - frais envoi	3 000,00	608,26	1 000,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vent	51 500,00	45 094,84	52 000,00
74	Dotations et participations	287 205,00	280 022,40	290 000,00
7473	Départements	74 205,00	74 205,00	125 000,00
74751	GFP de rattachement	185 000,00	185 000,00	160 000,00
74778	Autres fonds européens	28 000,00	20 817,40	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00	1 663,39	5 000,00
752	Revenus des immeubles	1 000,00	240,00	0,00
756	Libéralités reçues	2 000,00	330,39	2 500,00
75888	Autres location salle	0,00	1 093,00	2 500,00
77	Produits spécifiques	1 067,00	1 066,94	0,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance d	1 067,00	1 066,94	0
	Total Général	528 725,00	493 740,31	530 000,00

Madame la Présidente rappelle les grandes lignes comme présenté lors du Débat d'Orientation Budgétaire avec un point particulier sur les effectifs des agents en 2024 et le prévisionnel 2025, sur les dotations et sur la convention triennale avec le département des Landes. Les élus échangent ensuite sur les chiffres du budget 2024 du PréhistoSite qui inquiète JérémY Domarle mais que Dominique Toulouse trouve au contraire rassurant de par la présence du Conseil Départemental des Landes qui accompagne la Communauté de Communes sur ce projet. Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide par 30 voix pour et une contre (Crabos R) de voter le budget primitif 2024 du Préhisto-Site équilibré à 530 000 euros.

DEL20240411-004 - PREHISTOSITE - Suppression emploi de directeur

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de supprimer le poste permanent à temps complet de rédacteur principal de 1ère classe créé par délibération en date du 12 juillet 2016. Cette délibération fait suite à la demande du directeur du PréhistoSite qui souhaite diminuer son temps de travail.

DEL20240411-005 - PREHISTOSITE - Création emploi de directeur

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de créer un poste permanent de rédacteur principal de 1ère classe à compter du 1er mai 2024 ; le responsable de ce poste sera astreint à une durée hebdomadaire de travail de 12 heures et sera chargé des fonctions de direction du PréhistoSite.

DEL20240411-006 - PREHISTOSITE - tarifs boutique

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité, de fixer comme suit les tarifs de la boutique du PréhistoSite à compter du 1^{er} mai 2024

FABRIQUANTS	PRODUITS	ANCIEN PRIX (€)	PRIX DE VENTE PUBLIC (€)	ANCIEN PRIX REVENDEUR (€)	NOUVEAU PRIX REVENDEUR
Daphne	mon panorama découverte de l'Homme préhistorique		6,00 €		
	archéologie		5,95 €		
	tout un monde en photos : Grottes		8,95 €		
	cartes à gratter - préhistoire		5,50 €		
	mes pochoirs : la Préhistoire		7,95 €		
Fabrique de la Dame	Kit Feu	18,00 €	19,00 €	15,00 €	15,20 €
	Kit Feu bourse en cuir	23,00 €	26,00 €	15,40 €	20,80 €
	ocres 3*30g	10,00 €	8,50 €	8,00 €	6,80 €
	ocres 3*100g	15,00 €	13,50 €	12,00 €	10,80 €
	catalogue expo parure (pour revente à nos partenaires qui n'en n'ont plus) - coût de revient : Brassempouy, station préhistorique H. Delborte	9,00 €	9,00 €		2,50 €
PréhistoSite	Le Festin - tiré à part	3,50 €	3,50 €		7,20 €
	frais d'expédition de colis jusqu'à 30kg	35,00 €	37,00 €		2,80 €
Nature Planet	peluche mammoth S	13,00 €	13,00 €		10,40 €
	peluche canard		12,00 €		9,60 €
RMN	Marque-page de la Dame	1,00 €	1,00 €		0,80 €
auteurs indépendants	Wiko		15,90 €		
	Shalossa (français) - Michèle Ballinger		16,00 €		
	Shalossa (gascon) - Michèle Ballinger		16,00 €		
	La dame d'ivoire - Cécile Dechanteloup		19,90 €		
	Cherche et trouve		16,90 €		
livres	Kididoc		14,95 €		
	La Préhistoire des hommes - JB de Panafieu - Milan		15,50 €		
	Comment bien laver son mammoth laineux ?		12,50 €		

DEL20240411-007 - PREHISTOSITE - Ventes d'œuvres

Madame la Présidente explique que le PréhistoSite expose des œuvres de la ferronnière Reï et qu'une convention sera signée entre les deux parties afin qu'en cas de vente des œuvres une part soit reversée au PréhistoSite. Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de fixer comme suit le prix de vente des œuvres de présentées au PréhistoSite, et la part que l'artiste facturera au PréhistoSite.

Pièces originales de métallerie (Réalisation possible sur commande)

Nom de l'œuvre	Prix de vente public TTC	Part de l'artiste qui sera facturée au PréhistoSite	Part du PréhistoSite
La connaissance	1260	1140	120 €
Ecllosion	1260	1140	120 €
Sève	840	760	80 €
Mécanique des peurs	1470	1330	140 €
Le couple	1575	1425	150 €
Entre deux eaux	630	570	60 €
Larme de bois - console	3800	3400	400 €
Mue	750	690	60 €
Sound of silence	525	475	50 €
Vestiges 2	4775	4225	550 €
Fusible - collier	190	170	20 €
Le temps - collier	440	400	40 €
Goutte d'eau - collier	260	240	20 €

Nom de l'œuvre	Prix de vente public TTC	Part de l'artiste qui sera facturée au PréhistoSite	Part du PréhistoSite
La dette	990	910	80 €
Clandestin	420	380	40 €
Espoir	1260	1140	120 €
Identité	1470	1330	140 €
Avenir	945	855	90 €
Le vol du désir	785	715	70 €
Indigen oil	5775	5225	550 €
Vestiges 1	3150	2850	300 €
Vida de los muertos	945	855	90 €

Pièces originales en céramique ou plâtre (Tirage en bronze possible sur commande)

Budget Primitif 2024 Pôle Enfance Jeunesse

DEL20240411-008 - PEJ Approbation du budget primitif 2024

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de voter le budget primitif 2024 du Pôle Enfance Jeunesse en équilibre à 510 000 €.

Chapitres	Désignation Recettes	Budget 2023	Réalise 2023	budget 2024
013	Atténuations de charges	0,00	1 400,16	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	1 400,16	
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	58 500,00	57 792,50	61 300,00
70632	A caractère de loisirs	58 500,00	57 046,50	61 300,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ensei	0,00	746,00	0,00
74	Dotations et participations	525 780,00	517 685,24	448 700,00
74718	Autres	30 080,00	0,00	0,00
7473	Départements	3 700,00	1 475,50	3 700,00
74751	GFP de rattachement	273 000,00	273 000,00	227 000,00
747888	Autres subvention caf (dont mushroom)	219 000,00	216 209,74	218 000,00
74888	Autres	0,00	27 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	50,00	0,00
75888	Autres	0,00	50,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	130,00	0,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu	0,00	130,00	0,00
21mars2024	Total Général	584 280,00	577 057,90	510 000,00

Chapitres	Désignation Dépenses	Budget 2023	Réalise 2023	Budget 2024
011	Charges à caractère général	169 849,00	169 501,77	151 580,00
60611	Eau et assainissement	1 100,00	712,66	1 000,00
60612	Energie - Electricité	23 000,00	24 016,74	23 000,00
60622	Carburants	900,00	842,03	900,00
60623	Alimentation (pain + repas ext)	3 500,00	4 581,78	4 700,00
60628	Autres fournitures non stockées (gouter)	2 000,00	2 328,39	2 400,00
60631	Fournitures d'entretien	3 900,00	3 453,20	3 900,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	3 107,04	2 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	100,00	152,62	180,00
6064	Fournitures administratives	1 100,00	333,76	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures (UCR)	33 100,00	32 757,66	33 100,00
61358	Autres (ordinateur école)	4 300,00	4 140,00	4 300,00
615221	Bâtiments publics (peinture + toilettes...)	700,00	1 124,25	1 200,00
6156	Maintenance	5 270,00	4 032,43	4 000,00
6161	Multirisques	2 400,00	1 938,33	2 400,00
6182	Documentation générale et technique	100,00	49,00	100,00
6184	Versements à des organismes de formation	200,00	0,00	200,00
6188	Autres frais divers	0,00	45,00	0,00
6231	Annonces et insertions	100,00	0,00	100,00
6234	Réceptions	300,00	90,49	300,00
6245	Transports de personnes extér. à la coll.	29 000,00	24 227,40	20 000,00
6247	Transports collectifs du personnel	3 000,00	7 492,20	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 410,00	1 464,04	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	4 100,00	3 432,00	3 990,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	6,47	10,00
6281	Concours divers (cotisations...) dont mushro	1 800,00	1 798,40	8 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 500,00	24 112,41	16 500,00
6288	Autres services extérieurs	21 959,00	23 263,47	16 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	351 665,00	347 476,64	355 624,00
6211	Personnel affecté par collectivité de rattach	315 700,00	308 432,28	339 000,00
6215	Personnel affecté par la commune membre	17 000,00	19 556,39	3 500,00
6218	Autre personnel extérieur	9 800,00	9 719,81	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 300,00	7 200,96	7 400,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	1 500,00	2 049,34	2 124,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	365,00	517,86	600,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréci	41,00	40,88	110,00
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circular	41,00	40,88	110,00
002	Déficit de fonctionnement reporté	62 725,00	62 724,47	2 686
002	Déficit de fonctionnement reporté	62 725,00	62 724,47	2 686
21mars2024	Total Général	584 280,00	579 743,76	510 000,00

DEL20240411-009 - PEJ - Création emplois saisonniers 2024-2025

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de créer pour faire face aux besoins saisonniers de l'Accueil de Loisirs, les emplois non-permanents d'adjoints d'animation de 2^{nde} classe à temps non complet suivants :

- 7 emplois temporaires du 13 avril au 29 avril 2024 ;
- 13 emplois temporaires du 6 juillet au 2 sept 2024 ;
- 7 emplois temporaires du 19 octobre au 04 novembre 2024,
- 5 emplois temporaires du 21 décembre 2024 au 06 janvier 2025;
- 7 emplois temporaires du 22 février au 10 mars 2025 ;

DEL20240411-010 - PEJ - tarifs ALSH

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de modifier comme suit les tarifs de l'Accueil de Loisirs à compter du 1^{er} mai 2024 :

Affilié MSA

Vacances Extrascolaire	QF<900€	900,01€ <QF<1000€	1000,01€ <QF<1200€	1200,01€ <QF
Tarif de base de la journée	32 €	32 €	32 €	32 €
Conseil Départemental 40	0,93 €	0,93 €	0,93 €	0,93 €
Bon vacances MSA	6,00 €	0 €	0 €	0 €
Prestation de service MSA	4,96 €	4,96 €	4,96 €	4,96 €
Participation Com com	15,61 €	17,11 €	16,11 €	15,11 €
Tarif appliqué à la Famille	4,50 €	9 €	10 €	11 €

DEL20240411-011 - PEJ : Règlement intérieur de l'ALSH

Madame la Présidente propose au conseil communautaire quelques modifications à la marge du règlement de l'Accueil de Loisirs. Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité, d'approuver le règlement de l'Accueil de Loisirs et d'autoriser Madame la Présidente à signer ledit règlement et les différents avenants notamment en matière d'horaire.

Budget Primitif 2024 Communauté de Communes**DEL20240411-013 - BP 2024 - Subvention d'équilibre**

Après avoir étudié les budgets annexes et après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de fixer comme suit les subventions d'équilibre 2024 du budget principal de la Communauté de Communes vers les budgets annexes :

Article 65821	proposition 2024	pour info 2023	Observation
C.I.A.S des Luys	86 000,00	38 000,00	
PISCINE	58 000,00	62 000,00	
Préhisto-Site	160 000,00	185 000,00	
Service Enfance Jeunesse	227 000,00	273 000,00	
Montant Total	531 000,00	558 000,00	531 000,00

DEL20240411-014 - BP 2024 - subventions aux associations de droit privé

Sur proposition de la commission culture, après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de fixer comme suit les de subventions aux associations pour 2024 :

	enveloppe max	proposition	
Association culturelles			
Festival des abbayes	15 000,00	1 000,00	
Collectif pour la culture		390,00	
F.A.P.I fonctionnement		1 955,00	
F.A.P.I Chantons sous pins		600,00	
Ecole de musique Amou		700,00	
Ecole de musique Pomarez		700,00	
Société musicale amolloise centenaire		1 000,00	
Bar à Bass (concert inauguration café asso Bass)		300,00	
Amis de Brassempouy (festival de marionnettes)		1 000,00	
Amousicaña		3 000,00	
Sous Total Enveloppe Asso Culturelles		15 000,00	10 645,00
DU CINEMA PLEIN MON CARTABLE		2 000,00	2 000,00
Sous-total culturelles	17 000,00	12 645,00	
Collège			
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE	6 550,00	1 200,00	
APE DU COLLEGE		300,00	
COLLEGE - Voyages + sorties +...		4 650,00	
COLLEGE FSE		400,00	
Sout-total Collège	6 550,00	6 550,00	
Autres subventions			
Comice Agricole	8 164,00	2 346,00	
CIDFF		1 013,00	
Initiatives landes		3 000,00	
ADAVEM		1 805,00	
Sous-total	8 164,00	8 164,00	
Total général	31 714,00	27 359,00	

Le commission finances de la Communauté de Communes après s'être réunie propose un montage du budget qui intègre une augmentation de taxes et une part plus importante du fonds de compensation des ressources intercommunales et communales.

Taxes 2024 proposition augmentation des taux			montant
CFE	1 222 000	25,00%	305 500
T.H	750 800	10,00%	75 080
T.F.B	6 656 000	3,00%	199 680
T.F.N.B	681 300	3,00%	20 439
TOTAL			600 699

Les élus échangent ensuite sur cette proposition d'augmentation des taux, si certains sont tout à fait contre, d'autres élus indiquent qu'ils accepteront cette augmentation puisque indispensable à l'équilibre du budget de la Communauté de Communes mais demandent qu'une pause soit faite dans les augmentations de taxe et une grande vigilance dans les dépenses.

DEL20240411-015 - BP 2024 - Vote du taux CFE

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide par 28 voix pour et trois voix contre (Rohfritsch J, deux voix dont un pouvoir de Gaillacq S, Crabos R) de fixer à 25.00 % le taux de Cotisation Foncière des Entreprises applicable sur le territoire de la Communauté de Communes en 2024.

DEL20240411-016 - BP 2024 - Vote du taux de taxe d'habitation TH

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de fixer à 10.00 % le taux de taxe d'habitation applicable sur le territoire de la Communauté de Communes en 2024;

DEL20240411-017 - BP 2024 - Vote du taux de TFB

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide, par 24 voix pour et cinq voix contre (Rohfritsch J, 2 voix dont un pouvoir de Gaillacq S, Crabos R, Domarle J, Novembre Ph) et deux abstentions (Larroure D et Dalaine D) de fixer à 3.00 % le taux de Taxe Foncière sur les propriétés Bâties, applicable sur le territoire de la Communauté de Communes en 2024.

DEL20240411-018 - BP 2024 - Vote du taux de TFB

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide par 27 voix pour et quatre voix contre (Rohfritsch J, deux voix dont un pouvoir de Gaillacq S, Crabos R, Novembre Ph) de fixer à 3.00 % le taux de Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties, applicable sur le territoire de la Communauté de Communes en 2024.

DEL20240411-019 - BP 2024 - Vote du taux de TEOM

Compte tenu que le produit attendu en 2024 par le SIETOM s'élève à 1 056 561 € et que les bases prévisionnelles notifiées par la Direction des Finances Publiques s'élèvent à 6 739 397 € le taux applicable sur le territoire en 2024 sera 15.68% (contre 15,87%). Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide par 29 voix pour et 2 voix contre (Rohfritsch J deux voix dont un pouvoir de Gaillacq S) de fixer à 15.68 % le taux de TEOM applicable sur le territoire en 2024 ;

DEL20240411-020 - BP 2024 - Vote du taux de GEMAPI

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de fixer le produit de la taxe 2024 pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à cinquante mille euros (50 000 €).

Madame la Présidente rappelle que 11 communes du territoire ont fait le choix d'instaurer la taxe d'aménagement et d'autres non. Pour celles qui l'ont instauré, la loi offre la possibilité de partager une partie des recettes avec la Communauté de Communes et le conseil communautaire avait validé un partage à hauteur de 10% pour la Communauté de Communes et 90% pour les communes.

Certains élus regrettent vraiment le manque d'égalité et d'esprit communautaire sur la taxe d'aménagement puisque quatre communes ont décidé de ne pas partager leurs recettes avec la Communauté de Communes.

DEL20240411-012 - Approbation du budget primitif 2024 - Communauté de communes

Chapitres	Désignation Dépenses	Budget Primitif 2023	CA 2023	BP 2024	Chapitres	Dépenses	BP2024	CA 2023	BP2024
011	Charges à caractère général	133 681,00	126 215,09	132 560,00	65	Autres charges de gestion courante	848 647,00	834 900,90	824 990,00
60611	Eau et assainissement	570,00	317,83	570,00	65133	Secours d'urgence	1 600,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	6 440,00	5 008,99	5 500,00	65311	Indemnités de fonction	55 720,00	55 336,02	57 000,00
60622	Carburants	627,00	0,00	610,00	65313	Cotisations de retraite	4 944,00	1 994,54	2 500,00
60623	Alimentation	700,00	364,51	700,00	65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	3 383,00	6 613,76	8 250,00
60631	Fournitures d'entretien	600,00	147,82	600,00	65568	Autres contributions SBVL, Sydec, S.P.L Landes Chalosse ,	193 000,00	188 062,31	193 240,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	1 865,21	2 000,00	657363	A caractère administratif - subv d'équilibre budgets annexes	558 000,00	558 000,00	531 000,00
6064	Fournitures administratives	3 200,00	2 993,32	3 200,00	65748	Autres personnes de droit privé - subventions aux associations	32 000,00	20 392,00	32 000,00
6065	Livres, (médiathèque)	8 814,00	10 463,61	8 800,00	65818	Autres	0,00	3 500,00	
615221	Bâtiments publics	500,00	0,00	500,00	65888	Autres	0,00	2,27	0,00
615231	Voies	600,00	0,00	600,00	66	Charges financières	36 003,00	36 001,60	30 566,00
615232	Réseaux	700,00	0,00	700,00	66111	Intérêts réglés à l'échéance	38 260,00	38 259,05	32 366,00
61551	Matériel roulant	1 200,00	1 325,07	1 200,00	661121	ICNE de l'exercice N	12 185,00	12 184,96	9 084,00
61558	Autres biens mobiliers	550,00	0,00	550,00	661122	ICNE de l'exercice N-1	-14 442,00	-14 442,41	-12 184,00
6156	Maintenance	24 000,00	24 451,28	24 000,00	6618	Autres intérêts - LTI	0,00		1 300,00
6161	Multirisques	4 000,00	3 571,99	4 000,00	023	Virement à la section d'investissement	115 115,00	0,00	446 670,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	88,60	300,00	023	Virement à la section d'investissement	115 115,00	0,00	446 670,00
6184	Versements à des organismes de formation	900,00	0,00	900,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 000,00	147 982,59	188 000,00
6231	Annonces et insertions	600,00	950,67	600,00	6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	150 000,00	147 982,59	188 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	300,00	0,00	300,00		Total Général	4 050 060,00	3 905 296,83	4 491 677,00
6234	Réceptions	1 000,00	785,02	1 000,00	Chapitres	Recettes		CA 2023	CA 2024
6236	Catalogues et imprimés et publications	700,00	1 041,60	1 500,00	013	Atténuations de charges	17 500,00	24 604,10	31 751,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 150,00	3 712,77	5 150,00	6419	Remb sur rémun du personnel = conseiller numérique + IJ	17 500,00	24 604,10	31 751,00
6261	Frais d'affranchissement	2 200,00	1 832,52	2 200,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	731 058,00	720 209,96	796 800,00
6262	Frais de télécommunications	11 980,00	13 105,13	11 980,00		Aux budgets annexes, régies munic.,CCAS, Ecoles		0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	7 950,00	7 892,22	400,00	70841	remb par les budgets annexes	720 258,00	711 931,09	786 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	21 000,00	21 536,80	28 000,00	70843	remb personnel C.I.A.S des Luys	10 800,00	8 278,87	10 800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	5 998,87	6 000,00	73	Impôts et taxes	2 750 634,00	2 755 984,42	2 943 950,00
6288	Autres (Déchets de venaison)	20 000,00	18 225,26	20 000,00	73111	Impôts directs locaux	491 690,00	506 251,00	600 699
63512	Taxes foncières	1 100,00	536,00	700,00	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - CVAE supprimée			
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 108 647,00	1 092 089,51	1 161 342,00	73113	Taxe sur les surfaces commerciales - TASCOM	44 970,00	47 359,00	47 214,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	547,11	1 500,00	73114	Imposition forfaitaire sur entreprises de réseau - IFER	48 633,00	56 054,00	57 459,00
6332	Cotisations versées au FNAL	871,00	1 060,78	1 100,00	73118	Autres impôts locaux ou assimilés	11 951,00	11 311,00	12 411,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	18 445,00	14 207,66	14 500,00	73211	Attribution de compensation versée par les communes	103 000,00	102 927,23	102 927,00
64111	Rémunération principale	340 685,00	395 367,50	428 960,00	732221	Fds de péréquation des ress com et intercom	79 684,00	81 016,00	93 585,00
64112	Suppl. fam. de traite. & indemnité de résidence	10 518,00	3 838,40	5 764,00	73133	Taxe d'enlèv. des ordures ménagères et assimilés - TEOM	1 017 563,00	1 020 289,00	1 056 561,00
64113	NBI	0,00	3 405,92	3 670,00	73136	Taxe pour gest.milieux aqua&prév.inondations - GEMAPI	50 000,00	47 369,00	50 000,00
64118	Autres indemnités	126 647,00	55 598,88	75 022,00	731721	Taxes de séjour (reversé à la S.P.L Landes Chalosse)	5 800,00	5 169,19	5 800,00
64131	Rémunérations	329 203,00	277 384,60	262 664,00	7351	Fraction de TVA	708 279,00	692 297,00	917 294,00
64132	Suppl. familial de traitement et indem. de résid.	0,00	631,64	1 150,00	7352	Fraction compensatoire de la CVAE	189 064,00	185 942,00	
64138	Primes et autres indemnités	25 000,00	31 066,63	25 033,00	74	Dotations, subventions et participations	525 943,00	531 160,23	697 714,00
6415	Congés payés	11 000,00	12 733,98	7 500,00	741124	Dotation d'intercommunalité	182 860,00	182 860,00	208 090,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	124 301,00	141 698,14	149 708,00	741126	Dotation de compensation des group. De communes	119 263,00	119 263,00	117 779,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	106 639,00	136 125,54	158 100,00	744	FCTVA	500,00		
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	7 138,00	13 338,52	13 671,00	74718	Autres subvention - subvention France Services	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 500,00	4 714,31	9 900,00	7473	Conseil Départemental - fonds départemental de péréquati	0,00	691,51	160 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	2 000,00	0,00	2 700,00	74832	Etat - Compensation au titre de taxes foncières	188 320,00	193 345,72	176 828,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	369,90	400,00	74833	Etat - Compensation au titre de la CET			17,00
014	Atténuations de produits	1 657 967,00	1 668 107,14	1 707 549,00	75	Autres produits de gestion courante	0,00	5 344,81	0,00
7391118	Autres restit. titre dégrév. sur contrib. directes	937,00	797,00		76	Produits financiers	0,00	16,22	0,00
739118	Autres revers. et restit. sur contrib. Directes TEOM	1 017 563,00	1 017 563,00	1 056 561,00	77	Produits exceptionnels	0,00	1 078,75	0,00
739211	Attributions de compensation à verser aux communes	408 000,00	407 985,56	407 985,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	21 925,00	21 925,39	21 462,00
739221	Fonds National de Garantie Individuel de Revenu	231 467,00	231 467,00	231 467,00		Total Général	4 047 060,00	4 060 323,88	4 491 677,00
739222	Fonds de péréquation des ress comm et intercomm	0,00	3 557,00	4 000,00					
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	0,00	6 737,58	7 536,00					

Tableau synthétique de l'investissement

29-mars-24

Dépenses	RAR 2023	Budget Primitif 2024	Total	Recettes	RAR 2023	Budget Primitif 2024	Total
15 - Pôle Enfance Jeunesse	4 000,00	924 170,00	928 170,00	15 - Pôle Enfance Jeunesse	0,00	618 780,00	618 780,00
2313-Rénovation énergétique Pôle Enfance Jeunesse	4 000,00	360 320,00	364 320,00	13158 - Subvention acte chene		15 180,00	15 180,00
				1348 - Fonds verts		103 500,00	103 500,00
				1323- Conseil Départemental CRTE		55 200,00	55 200,00
2317- Projet micro creche		547 200,00	547 200,00	13461- DETR		69 000,00	69 000,00
21838 - Matériel de bureau et informatique		16 650,00	16 650,00	1323- Conseil Départemental des Landes Creche		74 326,00	74 326,00
			0,00	1318 Subvention CAF + MSA (micro creche + investiss)		301 574,00	301 574,00
20 - Aménagement du territoire	2 000,00	82 000,00	84 000,00	20 - Aménagement du territoire	0,00	5 000,00	5 000,00
2138 - Plateforme déchets de venaison	0,00	22 000,00	22 000,00	1323 - Départements -aide déchets de venaison		5 000,00	5 000,00
21728 - Autres aménagements terrain mis à dispo (zh)	2 000,00	29 600,00	31 600,00				0,00
2031- Etude Hydraulique reste à charge Communauté de Communes		30 400,00	30 400,00				0,00
Travaux de voirie 2022	0,00	11 400,00	11 400,00	Travaux de voirie 2022	0,00	0,00	0,00
2317 - Immo. Corporelles mise à dispo.- voirie 2022		11 400,00	11 400,00				0,00
Travaux de voirie 2023	99 600,00	5 000,00	104 600,00	Travaux de voirie 2023	0,00	0,00	0,00
2317 - Immo. Corporelles mise à dispo.- voirie 2023	99 600,00	5 000,00	104 600,00				0,00
Travaux de voirie 2024	0,00	100 000,00	100 000,00	Travaux de voirie 2024	0,00	0,00	0,00
2317 - Immo. Corporelles mise à dispo.-voirie 2024		100 000,00	100 000,00				0,00
31 - Logement et cadre de vie	0,00	0,00	0,00	31 - Logement et cadre de vie	0,00	0,00	0,00
2041412 - Subv d'équipement - Bâtiments communaux		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
312 - PLUi	1 000,00	55 500,00	56 500,00	312 - PLUi	8 500,00	0,00	8 500,00
202 - Frais liés doc. Urbanisme - PLUi-H	1 000,00	5 500,00	6 500,00	1321 - Etats et établissements nationaux - Appel	3 500,00		3 500,00
2031 - Frais d'étude OPAH		50 000,00	50 000,00	1323 - Départements (plui 5 000 + opah 1 005)	5 000,00		5 000,00
37 - Piscine	0,00	1 800,00	1 800,00	37 - Piscine	0,00	0,00	0,00
2188- Autres immob (pompe)		1 800,00	1 800,00				0,00
			0,00				0,00
40 - Préhisto-Site	0,00	12 500,00	12 500,00	40 - Préhisto-Site	45 000,00	0,00	45 000,00
21838 - Matériel de bureau et matériel informatique		3 000,00	3 000,00				0,00
21848- Autres immob (dont nez de marche)		7 500,00	7 500,00				0,00
2185 - mobilier (atelier préau)		2 000,00	2 000,00	13278 - Autres fonds europée - Leader	45 000,00		45 000,00
84 - Action Eco	0,00	50 000,00	50 000,00	84 - Action Eco	0,00	0,00	0,00
20422- Bâtiments et installation		45 000,00	45 000,00		0,00		0,00
2041412- Bâtiments et installation - Hors règlement		5 000,00	5 000,00		0,00		0,00
90 - Médiathèques	0,00	1 000,00	1 000,00	90 - Médiathèques	0,00	0,00	0,00
2188- - Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 000,00	1 000,00		0,00		0,00
Hors opérations	1 000,00	1 400,00	2 400,00	Hors opérations	0,00	0,00	0,00
2041412 - Subvention d'équipement - Bâtiment scolaire	0,00		0,00		0,00		0,00
21838 - Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	1 400,00	2 400,00		0		0,00
Opération financières	0,00	362 145,00	362 145,00	Opération financières	0,00	1 037 235,00	1 037 235,00
001 - Solde d'investissement reporté		79 465,00	79 465,00	021 - Virement de la section de fonctionnement *		446 670,00	446 670,00
1641 - Emprunts en euros		270 692,00	270 692,00	001 - Solde d'investissement reporté		0,00	0,00
16876 - Autres établissements publics locaux		4 841,00	4 841,00	10222 - FCTVA *		163 000,00	163 000,00
16878 - Autres organismes et particuliers		7 147,00	7 147,00	1641 - Emprunts en euros		106 000,00	106 000,00
			0,00	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		133 565,00	133 565,00
			0,00	040- Amortissements		188 000,00	188 000,00
Total Dépenses	107 600,00	1 606 915,00	1 714 515,00	Total Recettes	53 500,00	1 661 015,00	1 714 515,00

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide par 28 voix pour et trois voix contre (Rohfritsch J, deux voix dont un pouvoir de Gaillacq S, Crabos R) de voter comme suit les propositions nouvelles du budget primitif 2024 de la Communauté de Communes :

Investissement

Dépenses **1 714 515 €**
Recettes **1 714 515 €**

Fonctionnement

Dépenses **4 491 677 €**
Recettes **4 491 677 €**

DEL20240411-021 - BP 2024 -Fongibilité des crédits

L'instruction M57 qui est appliqué pour le Budget Primitif de la Communauté de Communes, donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Cette fongibilité permet d'ajuster la répartition des crédits sans modifier le montant global des sections. Elle permet aussi de réaliser sans attendre des opérations purement techniques. Ces dispositions contribuent à améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire et la réactivité opérationnelle. L'assemblée délibérante est informée, alors, des virements de crédits opérés lors de sa plus proche séance. Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité, d'autoriser Madame la Présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans les conditions prévues ci-dessus.

Aménagement du territoire

Madame Florence Bergez Vice-Présidente en charge de l'aménagement revient sur les différents dossiers dont :

- la Conférence des maires du 28 mars dernier qui a permis de débattre sur l'instruction des autorisations d'urbanisme qui appartiendra à la commune après l'approbation du PLUi-H (octobre 2024) ; elles devront alors faire un choix sur le service instructeur (interne ou externe). L'ADACL se propose d'instruire pour le

compte des élus selon un tarif préférentiel par commune dont une part fixe de 2.5 € par habitant et une part variable selon l'autorisation. L'ADACL demande aussi à chaque commune de vérifier les noms des voies sur leur territoire afin de disposer d'une base d'adresse nationale et ainsi éviter les problèmes de livraisons, de données GPS inexactes, etc.

- ✚ **Etude hydraulique sur Castel-Sarrazin** : lors de la dernière réunion relative à l'étude hydraulique, différents éléments de diagnostic ont été mis en évidence sur les problèmes d'inondation par débordement du Luy. Une étude complémentaire doit être menée pour analyser sur le bassin de l'Yere les problèmes d'inondation par ruissellement du lotissement Lavie. La Communauté de Communes prendra en charge le coût de l'étude, la commune de Castel-Sarrazin quant à elle prendra en charge l'étude complémentaire.
- ✚ **ZAEnR** : pour rappel, les communes doivent retourner à la Communauté de Communes, l'identification sur leur territoire des ZAEnR.
- ✚ **Taxe d'Aménagement** : Madame Florence Bergez rappelle que seules 7 communes (Amou, Bassercles, Bastennes, Brassempouy, Castelnaud-Chalosse, Donzacq et Nassiet) sur 11 (Arsague, Castaignos-Souslens, Castel-Sarrazin et Pomarez) ont institué et validé le partage des recettes de la taxe d'aménagement avec la Communauté de Communes. De nombreux frais concernant l'aménagement pèsent sur le budget de la Communauté de Communes (PLUi-H, Compensation Zh, étude hydraulique, accompagnement dans les ZAEnR, étude habitat (étude pré opérationnelle, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (aides aux travaux, suivi-animation)). Dès lors que le PLUi sera en vigueur toutes les communes devront mettre en place la taxe d'aménagement mais elles conserveront toute liberté sur le taux et sur le partage avec la Communauté de Communes.
- ✚ **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** : la convention est en cours de rédaction et les premiers éléments de chiffrage sont disponibles :

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat							
		Objectifs	Plafond de travaux	Intervention Anah	Intervention CCCVL - Communes		
Propriétaires Bailleurs		10					
Amou et Pomarez uniquement	Rénovation Lourde	4	1000€/m² dans la limite de 80m²	35% du montant des travaux HT + primes	35% du montant des travaux HT		
	Rénovation moyenne	6	750€/m² dans la limite de 80m²	25% du montant des travaux HT + primes	25% du montant des travaux HT		
Propriétaires Occupants		61					
16 communes de la CdC	Rénovation énergétique	30	35 000 €	65% ménages très modestes et 50% ménages modestes (avec primes de 1 500€ sortie de passoire et/ou basse consommation)	1 000€ Modestes et 1 500€ Très modestes		
	Adaptation du domicile	30	22 000 €	70% des travaux ménages très modestes et 50% ménages modestes	Moyenne de 660€		
	Travaux lourds	2	50 000 €	50% avec primes de 1 500€ sortie de passoire et/ou basse consommation	5 000 €		
	Suivi-Animation	3 ans		136 590 €	51 000 €		
Financement Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat							
		Coût total Anah	Coût total CdC - Communes	Part communes	Montant communes sur 3 ans	Part CdC	Montant CdC sur 3 ans
Propriétaires Bailleurs		/	/	/	/	/	/
Amou et Pomarez uniquement	Rénovation Lourde	192 000 €	182 500 €	50%	91 250 €	50%	91 250 €
	Rénovation moyenne						
Propriétaires Occupants		/	/	/	/	/	/
16 communes de la CdC	Rénovation énergétique	507 000 €	37 500 €	50%	18 750 €	50%	18 750 €
	Adaptation du domicile	264 000 €	20 000 €	50%	10 000 €	50%	10 000 €
	Travaux lourds	50 000 €	10 000 €	30%	3 000 €	70%	7 000 €
	Suivi-Animation	136 590 €	51 000 €	0%	0	100%	51 000 €
Total	Aides aux travaux Anah	1 013 000 €	250 000 €	Aides aux travaux communes	123 000 €	Aides aux travaux CdC	127 000 €
	Suivi Animation	136 590 €	51 000 €	Suivi-Animation	0 €	Suivi-Animation	51 000 €
	Total financements	1 149 590 €	301 000 €	Total financements communes	123 000 €	Total financement CdC	178 000 €

Culture

Monsieur Thierry Laborde Vice-Président en charge de la culture revient sur le prix Unicef organisé par notre coordonnatrice Marie Castetbon avec les écoles du territoire. Il se dit très satisfait du déroulement de ce projet autour duquel Marie a su fédérer les enseignants et mobiliser les bénévoles, une nouvelle fois très investis. Ce projet correspond en tout point à ce que Monsieur Laborde attend des animations culturelles sur le territoire.

Enfance Jeunesse

Monsieur Thierry Laborde Vice-Président en charge du Pôle Enfance Jeunesse fait le point sur :

- L'Accueil de Loisirs puisque suite à un arrêt de travail, un nouveau directeur adjoint a pris ses fonctions avant les vacances de Pâques ; pour l'été, les séjours se préparent déjà et la communication auprès des familles devrait rapidement être lancée ;
- La Ludothèque qui organise des soirées jeux en familles sur l'ensemble du territoire jusqu'en décembre 2024, la prochaine soirée est prévue à Bassercles.
- Le Service numérique qui reprend les ateliers itinérants le mercredi matin en avril à Castelnaud-Chalosse, en mai à Nassiet et en juin à Amou avec le FAPI.
- Le Relais Petite Enfance qui pourrait proposer un atelier itinérant sur la commune de Gaujacq si les aménagements demandés par la PMI sont réalisés. L'atelier sera possible sous réserve de réalisation de travaux et aménagement demandés par la PMI. Dans l'attente, l'atelier du jeudi se dérouleront au Pôle Enfance Jeunesse à Amou.

Développement économique

Monsieur Alain Garbay Vice-Président en charge du développement économique indique qu'il a effectué des visites dans des entreprises du territoire qui ont reçu des aides économique de la Communauté de Communes. Il fait aussi le point des sujets abordés lors de la dernière réunion du P.E.T.R dont notamment l'abattoir d'Hagetmau qui fonctionne très bien et qui sera bientôt totalement aux normes.

Voirie – Travaux – Bâtiment

Monsieur Maurice Dulayet, Vice-Président fait le point sur les dossiers à sa charge :

✚ **Programme de voirie** : le programme de voirie 2022 est achevé pour un montant total de 101 374,62 €/TTC avec un coût supplémentaire de 11 353,96 €/TTC pour la révision des prix. Les travaux de voirie 2023 se terminent et le balayage est prévu pour le mois de mai. La prochaine commission voirie se tiendra le 27 avril à partir de 8h30 pour effectuer le tour des routes.

✚ **Piscine** : il sera prochainement installé un système autonome pour le dosage du chlore qui remplace le système actuel avec une maintenance réduite.

✚ **Micro-crèche** : Les consultations sont en cours pour missionner un contrôleur technique, un coordinateur OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) et un coordonnateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé).

✚ **Téléphonie** : la communauté de communes a demandé un audit de sa téléphonie à l'ALPI afin de réduire les coûts de fonctionnement et faciliter la maintenance que ce soit pour la téléphonie mobile et pour la téléphonie fixe et internet

C.I.A.S des Luys

Madame Fabienne Lassalle, Vice-Présidente en charge de l'action sociale indique que le **compte administratif 2023 du C.I.A.S des Luys** fait apparaître un déficit de fonctionnement de 11 811.95€ et un résultat positif en investissement de 51 663.39€ ; afin d'équilibrer le Budget Primitif 2024 une augmentation du prix du repas de 7.50€ à 8.50€ est prévu à partir du 1^{er} Mai. Elle précise que le prix de revient du repas est 9.96 € et que le C.I.A.S des Luys prend en charge la différence.

Madame Lassalle revient aussi sur l'Assemblée Générale de la **communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)** qui regroupe les professionnels du territoire qui souhaitent s'organiser autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes. La CPTS de notre territoire couvre 61 communes pour 47 000 habitants. Parmi les projets, à noter l'accompagnement pour les patients qui n'ont pas de médecin traitant et la création d'un internat rural. Madame Lassalle conclue en proposant que la Communauté de Communes adhère à la CPTS.

Question Diverses

Le prochain conseil communautaire se tiendra le 16 mai prochain à Nassiet.

Séance levée à 23h15

Le(a) secrétaire de séance,

Patrick Dessa

La Présidente,

Christine Fournadet

« Conformément aux dispositions réglementaires, l'intégralité des délibérations examinées et adoptées en séance du Conseil est publiée et disponible en consultation dans les registres réglementaires au service. »